AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE STRASBOURG

Tél. 34-14-63 - Poste 93

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MOSELLE, VOSGES)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux : Cité Administrative, 2, Rue de l'Hôpital Militaire STRASBOURG

C. C. P. : STRASBOURG 55-08-86

ABONNEMENT ANNUEL

15 F.

28 Juillet 1965

Supplément N°3 au bulletin du mois de Juillet 1965.

/ Avertissement /

VIGNE

TORDEUSES DE LA GRAPPE (Cochylis - Eudémis) 2ème génération

Les sorties de papillons notées depuis quelques jours, sont nettement plus importantes qu'au cours de la première génération.

Compte tenu des observations effectuées en différents points du vignoble, il est nécessaire d'exécuter un traitement insecticide dans la période du 29 Juillet au 1er Août.

On opèrera avec soin, de préférence en poudrage.

Pour le choix du produit, se reférer à la liste en votre possession.

MILDIOU DE LA VIGNE

Dans les parcelles atteintes, la progression du Mildiou est toujours à craindre en raison des conditions particulières de l'année.

Partout où cette maladie est nettement apparente, une nouvelle application fongicide doit être envisagée. On opèrera dans la période du 29 Juillet au 2 Août.

Ce traitement peut éventuellement se combiner avec l'application insecticide conseillée contre les Tordeuses de la Grappe.

Les Contrôleurs,
J.BERNARD et C. GACHON.

L'Inspecteur,
J. HARRANGER.

Imprimerie de la Station de Strasbourg
Directeur-Gérant : L.BOUYX.